



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

condiments et épices

Question au Gouvernement n° 1387

Texte de la question

GROUPE SALINS

M. le président. La parole est à M. Étienne Mourrut, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Étienne Mourrut. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'emploi, la production de sel sur notre territoire traverse des difficultés dues à une forte concurrence mondiale. Aujourd'hui, afin de sauvegarder sa compétitivité, le groupe Salins, premier producteur national, a annoncé un plan social particulièrement important, qui va toucher près de 140 emplois sur les 733 aujourd'hui répertoriés. Les sites de Dax, dans le sud-ouest, Varangéville, dans l'est, et surtout Aigues-Mortes, au bord de la Méditerranée - où la suppression de 60 emplois est prévue -, sont particulièrement concernés.

En Camargue, où la production de sel marin date de l'époque romaine, l'inquiétude est grande, d'autant plus que l'avenir réservé au maintien et au développement de l'activité salinière en Camargue est incertain. Aujourd'hui, c'est l'emploi qui est touché. Demain, nous ne pourrions pas tolérer un affaiblissement de l'outil de production qui constituerait une menace pour notre autosuffisance alimentaire et qui aurait sans aucun doute des conséquences graves en matière environnementale.

Le groupe Salins possède en effet plusieurs milliers d'hectares en Camargue et petite Camargue. Vous comprendrez, monsieur le secrétaire d'État, qu'en tant qu'ancien salinier je m'engage avec force pour la défense de la pérennité de cette activité qui est partie intégrante de notre patrimoine. Aussi, je souhaite que vous m'indiquiez quelles mesures notre gouvernement pourrait prendre au sujet de la situation sociale des salariés, mais aussi pour assurer la pérennité de l'activité salinière dans le sud et en Camargue. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur le député, je sais à quel point cette question vous tient à cœur, vous qui êtes un ancien salinier. Vous avez d'ailleurs été le premier à nous faire part de vos inquiétudes concernant la situation de la compagnie des Salins du Midi et ses conséquences sur les sites d'Aigues-Mortes et de Giraud, dans les Bouches-du-Rhône.

Un plan social portant sur 122 postes, dont une soixantaine à Aigues-Mortes, a été mis en oeuvre par le groupe, qui met en avant les problématiques de concurrence, notamment avec l'Espagne, la baisse des commandes liée au dessalage des routes, ainsi que la concurrence des pays étrangers. Christine Lagarde et moi-même avons été très vigilants, avec nos services, sur deux points fondamentaux. Premièrement, comment préserver au mieux l'outil industriel tout en tenant compte des enjeux en matière de biodiversité et d'environnement que vous avez rappelés. Deuxièmement, comment accompagner au mieux les salariés qui risquent, à cette occasion, de perdre leur emploi.

Nous avons mis en place une nouvelle convention de reclassement personnalisé, permettant aux personnes ayant perdu leur emploi de faire l'objet d'un véritable accompagnement que nous pouvons préparer à l'avance afin de déterminer quels sont les métiers offrant de réels débouchés dans votre secteur géographique. Nous allons nous engager à vos côtés afin de faire en sorte que ce nouvel outil soit particulièrement impliqué sur votre territoire, grâce à la vigilance des services de Pôle emploi et de l'ensemble des services de la direction du travail. Je vous propose que nous suivions, avec l'ensemble des élus locaux, et particulièrement avec vous comme relais au niveau national, la situation au fur et à mesure de ses nouveaux développements.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1387

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 juin 2009